

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 16 avril 2024 portant nomination au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

NOR : TSSA2410777A

Par arrêté de la ministre du travail, de la santé et des solidarités en date du 16 avril 2024 :

Sont membres du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionné à l'article R. 143-2 du code de l'action sociale et des familles en leur qualité d'élus et représentants de l'action sociale et territoriales :

Isabelle Périgault, députée de la Seine-et-Marne ;

Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère ;

Régine Roué, Conseillère régionale de la Région Bretagne, représentante de l'association des régions de France ;
Marylène Millet, maire de Saint-Genis-Laval et Luc Carvounas, maire d'Alforville, représentants de l'association des maires de France ;

Luc Carvounas, président de l'union nationale des centres communaux d'action sociale et Sandrine Runel, Maire-adjointe de Lyon et vice-présidente de l'UNCCAS ;

Mathieu Klein, maire de Nancy et Florence Thibaudeau-Rainot, adjointe au maire du Havre, représentants de France Urbaine.

Sont membres du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionné à l'article R. 143-2 du code de l'action sociale et des familles en leur qualité de représentants des personnes morales, autres que l'Etat et les collectivités territoriales, concourant à l'insertion et à la lutte contre les exclusions :

Lou-Jayne Hamida et Nathalie Latour, pour la Fédération des acteurs de la solidarité ;

Marie-Aleth Gard, et Dominique Vienne, pour ATD Quart Monde ;

Adeline Hazan et Julie Lignon, pour Unicef France ;

Alain Villez, pour l'association des Petits frères des pauvres ;

Dominique Nowinski et Jean Merckaert, pour le Secours catholique- caritas France ;

Tarek Daher, pour Emmaüs France ;

Noam Léandri et Charlotte Penot, pour l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) ;

Yamina Bennadi et Bernard Gouedic, pour le Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP).

Sont membres du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionné à l'article R. 143-2 du code de l'action sociale et des familles en leur qualité des représentants des organisations syndicales nationales de salariés représentatives au sens de l'article L. 2121-1 du code du travail et des organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives :

Christine Sovrano et Sandrine Gammoudi, Confédération générale du travail (CGT) ;

Lydie Nicol et Chantal Richard, Confédération française démocratique du travail (CFDT) ;

Léon Lasnier et Alain Roussennac, Force ouvrière (FO) ;

Pascale Coton, Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;

Brice Morey et Katia Marembert, Confédération des petites et moyennes entreprises (CGPME) ;

Olivier Fantone, Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ;

Elise N'guyen et Pia Nouaux, Union des entreprises de proximité (U2P).

Sont membres du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionné à l'article R. 143-2 du code de l'action sociale et des familles en raison de leurs compétences en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

Jean-Claude Barbier, directeur de recherche émérite au Centre d'économie de la Sorbonne, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne ;

Patrice Douret, personne qualifiée dans la lutte contre la précarité alimentaire, président des Restos du cœur et sa suppléante, Catherine Courtel ;

Bernard Moriau, personne qualifiée en matière de prévention et prise en charge de la santé des précaires, médecin généraliste, chargé de mission à médecins du monde ;

Françoise Fromagea, médecin SSR et soins palliatifs, vice-présidente de la fondation Croix-Rouge ;

Christophe Robert, sociologue, délégué général de la fondation Abbé Pierre, et sa suppléante Anne Claire Méjean Vaucher ;

Henriette Steinberg, secrétaire générale du secours populaire, et sa suppléante Rose-marie Papi ;

Noëlle Mariller, personne qualifiée, membre de la fédération nationale des parents et des éducateurs.

Sont membres du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionné à l'article R. 143-2 du code de l'action sociale et des familles en raison de leur expérience de la pauvreté ou de la précarité :

Gemina Chakrit ;

Dyna Hassissene ;

Giovanni Trocherie ;

Hayat Abdelkader ;

Kadour Guennad ;

Sophia Harutyunyan ;

Tsvetan Marinov ;

Agnès Lisse-Lacroix ;

Nora Ait Hammou ;

Yasmina Younes ;

Olivier Baboulat ;

Sandra Salzano ;

Sonia Benmaa ;

Catherine Boutet ;

Hind Tchouka ;

Seye Saidou ;

Fathia Ayad ;

Jean-Pierre Valentin ;

Edith Brebant ;

Myriam Martin ;

Bastien Corsini ;

Laura Nunes de Sousa Noronha ;

Fatouma Diop ;

Jorge Tafur Garcia ;

Jérôme Renault ;

Morgane Brillault ;

Solange Vin ;

Manon Atoui ;

Ali Tamraoui ;

Olga Yoboue ;

Clarisse Lhori ;

Franky Pasquin.

Sont membres du comité scientifique permanent mentionné à l'article R. 143-2 du code de l'action sociale et des familles des personnalités qualifiées choisies parmi les universitaires et chercheurs dont la compétence est reconnue dans le domaine de la pauvreté et de la lutte contre les exclusions :

Muriel Pucci-Porte, économiste - maîtresse de conférences à Paris 1 - chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne ;

Axelle Brodriez-Dolino, historienne - chargée de recherche au CNRS Centre Robert Elias ;

Mauricio Aranda, politiste - chercheur associé à l'Institut des Sciences sociales du Politique, université Paris Nanterre ;

Joan Cortinas, sociologue - chercheur au Centre Emile Durkheim, université de Bordeaux ;

Pierre Madec, économiste à l'OFCE ;

Olivier Milhaud, géographe - maître de conférence à Sorbonne Université ;

Stéphanie Laguërodie, économiste - maîtresse de conférences, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;

Tom Chevalier, politiste - chercheur au laboratoire Arènes (Science Po et Université de Rennes) et au LIEPP (Sciences Po Paris) ;

Anne Frétel, économiste - maître de conférences en économie à Paris 8.